

# Victime d'accident du travail tu seras Prime tu n'obtiendras pas

● Rien n'arrête la direction du Courrier ● Elle n'a même plus de scrupules, obnubilée par la recherche de la réduction des "coûts" ● Après s'être refait la cerise sur la distribution des plis électoraux, maintenant, elle s'attaque à la prime d'équipe.



**L**a direction renverse les rôles alors que l'obligation de sécurité s'impose à elle. Si elle veut mener des actions pour réduire les accidents de travail, c'est à travers des améliorations des conditions de travail. Qu'elle arrête d'intensifier et de surcharger les tournées.

## Nous ne sommes pas des mulets

Nous avons dénoncé cette attitude en rappelant le caractère illégal de cet objectif. S'il y a une augmentation des accidents de travail, c'est de la responsabilité de l'entreprise. La direction du courrier a imposé la sécabilité, nous presse comme des citrons et réduit nos pauses. Au final elle bâtit des organisations de plus en plus pathogènes. Il ne faut pas s'étonner alors que l'on soit fatigué, exténué et fatalement plus exposé à des risques d'accidents.

Pire, on peut penser que La Poste cherche à détériorer les relations du travail en culpabilisant les collègues victimes d'accidents de travail.

**Exigeons une revalorisation de nos salaires et de nos primes sans aucun critère d'obtention.**

### Zoom

*Si les accidents du travail ont baissé l'année dernière, le taux de gravité est quasiment le même et leur durée à tendance à augmenter. Bref la direction souhaite pénaliser les plus fragiles. Belle mentalité !!!*

